

Module 2 Attestation de Qualification Sport Adapté



CONVENTION D'ENGAGEMENT A LA FORMATION

Je soussigné, (NOM, Prénom).....

Adresse :

Mail :

Téléphone :

agissant en qualité de....., pour le compte,..... (nom de la structure), souhaite participer à la formation AQSA 2 mise en place par la Ligue de Bretagne Sport Adapté.

NB : Le module 1 est obligatoire pour accéder au module 2

Pour cela :

Je m'engage à suivre l'Attestation de Qualification du Sport Adapté Module 2 option foot(AQSA 2)

du 11 (9h00) au 13 (17h00) Juin 2018

Cette formation aura lieu à la **maison des sports à Ploufragan.**

Le programme avec un listing (pour éventuellement gérer le covoiturage) vous sera envoyé après clôture des inscriptions le 7 Mai 2018

Finalisation inscription :

Cette convention doit être renvoyée par courrier accompagnée du chèque de caution équivalent au coût pédagogique de cette formation :

AQSA 2 : Chèque de 300€ à l'ordre de la Ligue de Bretagne Sport Adapté

A Maison Départementale des Sports – 18 rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN

En cas de non-respect de mes engagements de participation à cette formation, j'accepte que le chèque soit encaissé. Dans le cas contraire, le chèque me sera redonné ou détruit en fin de parcours de formation

PUBLICS VISES

Cette formation est qualifiante* pour des personnes titulaires d'un diplôme professionnel d'encadrement d'activité(s) physique(s) et sportive(s) auprès de tout public :

- Diplôme Jeunesse & Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS
- Diplôme de l'enseignement supérieur : Licence STAPS
- Diplôme de la branche Sport : CQP

Et est ouverte mais non qualifiante pour des bénévoles souhaitant accueillir des personnes déficientes dans leur club.

OBJECTIFS

- Le projet en relation avec les objectifs de l'institution et/ou l'association
- Didactique appliquée de la discipline sportive
- Référentiel des niveaux d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques
- Enseignement de l'activité auprès de ces personnes
- L'aménagement du milieu
- Organisation des compétitions dans la discipline (FFSA et fédération délégataire de la discipline)
- Séances pédagogiques auprès de personnes déficientes mentales : préparation, animation, observation, évaluation

CONTENUS

- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques de comprendre et de progresser
- Analyser la logique de l'activité pour mettre en œuvre des situations permettant au sujet d'apprendre
- Concevoir l'activité dans une perspective de loisir ou de compétition
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation
- Analyser sa pratique
- Travailler à partir des objectifs institutionnels et/ou associatifs du projet individuel du pratiquant, prendre en compte les attentes de la personne et identifier ses besoins.

STAGE DE REGROUPEMENT

Du 11 au 13 Juin 2018

TARIFS

- Coût pédagogique (plein tarif) : Pris en charge par la Direction Régionale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale
- Chèque de caution : 300 euros

LISTE DES INTERVENANTS

- Alexandre Steux
- Céline Le Meur